

SASU

2H.NET

Société par actions simplifiées Unipersonnelle au capital de 2000 €

Siège social

37, rue des Cailloux

92110 Clichy

RCS de Nanterre n° 804 832 491

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 11 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le mercredi onze septembre

A 18 heures

Il est convenu ce qui suit :

L'associé unique de la SASU 2H.NET au capital de 2000.00 euros divisés en 200 actions, dont le siège social est au 37, rue des Cailloux 92110 Clichy, s'est réuni audit siège.

Est présent :

Monsieur HADOUCH Lhassan, propriétaire de 200 actions.
Soit au total un associé présent.

L'assemblée est présidée par Monsieur HADOUCH Lhassan, en sa qualité de président.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31-12-2023.
Affectation des résultats ;
Divers
Pouvoirs pour formalités.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :
Le rapport de gérance sur la gestion de l'exercice social clos le 31-12-2023.
L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes ;
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice clos le 31-12-2023, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 6361 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2023, décide d'affecter ledit bénéfice dans le compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales consécutives aux décisions adoptées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

L'associé unique :

Monsieur HADOUCH Lhassan
Signature précédée par la mention
« lu et approuvé »

Lu et approuvé


Désignation de l'entreprise 2H NET Néant *

Adresse de l'entreprise 37 RUE DES CAILLOUX 92110 CLICHY

SIRET 8 0 4 8 3 2 4 9 1 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1, 2 Durée de l'exercice précédent * 1, 2

				Exercice N clos le	
				3, 1 1, 2 2, 0, 2, 3	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	{ Fonds commercial *				
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	11 567	10 996
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	11 567	10 996
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	16 560	16 560
	{ Clients et comptes rattachés *				
	{ Autres * (3)	072	074	3 890	3 890
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	112 678	112 678
	Charges constatées d'avance *	092	094	476	476
	Total II	096	098	133 604	133 604
	Total général (I+II)	110	112	156 167	144 600

PASSIF				Exercice N	
				1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	200
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131) 132	
	Report à nouveau			134	104 294
	Résultat de l'exercice			136	6 361
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
		Total I		142	112 855
Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	4 668
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169) 172	12 017
	Comptes courants d'associés			173	15 060
	Autres dettes			175	
	Produits constatés d'avance			174	
		Total III		176	31 745
	Total général (I + II + III)		180	144 600	

RENVIS	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)		
	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		Dont dettes à plus d'un an	195		
	Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	583	
	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifiée conforme à l'original 